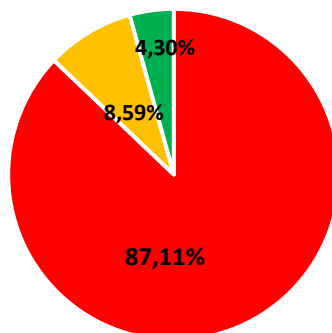


Vous trouverez ci-dessous les réponses au sondage initié par l'AAPE Caroline Aigle. Nous remercions les 256 parents d'élèves qui ont participé au sondage.

Question 1 :

Comment avez-vous accueilli le changement d'horaires du centre de loisirs à compter de la rentrée 2023 ?

Perception du changement d'horaires auprès des familles



■ négativement ■ sans avis ■ positivement

Question 2 (choix multiples et un champ libre) :

Pour quelle(s) raison(s) ? Ces nouveaux horaires...

- n'impacteront pas l'organisation de mon foyer : **12,5%**
- permettront à mon/mes enfant(s) de participer à des activités plus développées au sein du centre de loisirs : **9,4%**
- vont m'obliger à revoir l'organisation de mon foyer : **60,9%**
- vont contraindre mon/mes enfant(s) à rester plus longtemps au centre de loisirs : **52,3%**
- vont ajouter une contrainte supplémentaire pour fixer des rendez-vous (médicaux...) : **62,1%**
- empêcheront mon/mes enfant(s) de continuer son/ses activité(s) extra-scolaire(s) (sport, activité culturelle...) : **52%**

⇒ **Champ libre (1 réponse) :**

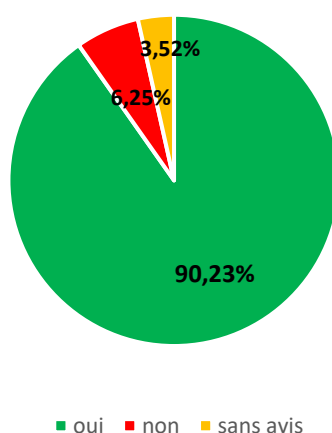
Passer moins de temps avec mon enfant, absence de concertation au préalable, manque de flexibilité, ne pourront pas aller au centre de loisir le vendredi pour ne pas rater une activité extrascolaire, ne pas pouvoir aller chercher son enfant alors qu'on est déjà rentré du travail, régression d'une liberté sans raison, nous allons perdre 4h pas semaine avec notre enfant, avoir moins de temps avec mon fils le soir, représente une contrainte non justifiée, mon fils va au périscolaire le matin (dès 7h45) ainsi que l'après-midi. Avec ce changement d'horaires, cela lui fera des longues journées à l'école, horaires moins souples qu'avant, peut impacter le rythme des enfants qui seront à l'accueil du matin et qu'on pourra récupérer à

16h30 car accessoirement les parents travaillent !, m'obligent à mettre mon enfant en autonomie pour se rendre à ses activités,

Question 3 :

Pensez-vous nécessaire que le centre de loisirs mette en place une organisation permettant toutefois de récupérer votre/vos enfant(s) entre 16h30 et 17h45 afin qu'il(s) puisse(nt) se rendre à un rendez-vous médical et/ou continuer la pratique de son/leur activité extra-scolaire (sport, activité culturelle...) ?

Nécessité de maintenir les anciens horaires



Commentaires :

Pour des questions d'organisation interne du centre, le motif est recevable néanmoins 17h45 est un peu tard notamment pour rallier des activités qui débutent à 18h principalement en centre ville (Exemple judo les lundis au MJC). Un 17h15 voire 17h30 est un juste milieu à négocier.

L'heure pour commencer à récupérer nos enfants pourrait être 17h afin de laisser nos enfants prendre leur goûter et aux personnels d'assurer un temps d'encadrement de goûter plus calme.

Je ne suis pas vraiment concernée par cette nouvelle mesure car mes enfants restent bien après 17h45. Néanmoins j'aurai souhaité une consultation ainsi que des alternatives

Mon enfant participera à un cours de natation à Massy qui démarre à 18h.techniquement, on ne sera jamais à l'heure avec le changement horaire. Donc c'est une contrainte supplémentaire pour nous.

Si la problématique est de laisser un éducateur a la porte. Plutôt que de contraindre les familles a 17h45. Il faudrait organiser une sortie de 3 minutes a 17h puis a 17h15 puis a 17h30 et enfin fixer une sortie comme vous l avez prévu a 17h45

quelle est l'argumentation sur ce changement d'horaire ?

Je récupérer mon fils à 17h15-30. Nous sommes quelques parents à venir à cette heure, je ne comprends pas vraiment ce changement (il y a un besoin des parents) qui va pénaliser mon enfant (+30min). On me prive de passer du temps avec mon enfant.

Pour les parents qui récupèrent les enfants avant 17h45 il devront soit désinscrire l'enfant soit imposer à l'enfant de rester au centre jusqu'à 17h45 si il le peuvent (activité extra scolaire). Je redoute une queue importante avec une plage horaire restreinte et des transmissions bâclées. 17h45 c'est trop tard

Personnellement je vais chercher ma fille au plus tôt après l'étude (17h30 chez les CP). Mais la plupart du temps je n'y vais qu'à 18h voir plus tard. L'année prochaine, l'étude se terminera à 18h. Ça n'aura donc absolument AUCUN impact. Je regrette seulement que la mairie n'ai pas donné une explication afin de faire comprendre ce choix.

C'est dommage de ne jamais être concerté

Pas mal d'enfants partent à 17.30, pas 17.45

Il n'y a pas d'activité extrascolaire pendant les vacances scolaires

Encore une décision unilatérale prise pour raison financière et déguisée en évolution démagogique : supercherie flagrante

Outre le côté unilatéral de cette décision je me pose la question du pourquoi ? Cela va rajouter des effectifs au centre de loisirs et donc nécessiter plus d'animateurs donc plus de dépenses.

Si jamais les associations sportives venaient à décaler leurs horaires pour prendre en compte cette nouvelle contrainte (ce que semble vouloir demander le maire, mais cela semble illusoire), cela décale toute une organisation familiale : sortie de l'activité extra-scolaire plus tardive, devoirs plus tardifs (il faut souvent refaire les devoirs, même si l'enfant va à l'étude) repas et heure du coucher aussi.

A priori le bien être des enfants ne devait pas entrer dans les critères permettant de prendre cette décision sans concertation aucune. Pour un enfant présent dès 7h30, la journée devient très longue... Peut-être que la prochaine proposition sera la mise en place d'un internat pour la maternelle!

Ne pas mettre en place ce changement règlerai tout simplement ces désagréments.

Connaissant les pénuries de personnel, j'imagine que cette décision permet de mobiliser 1 personne de plus sur le créneau 16h30 17h45 auprès des enfants.. Si ce n'est pas le cas, quel serait le sens ?

Même si je ne suis pas concernée actuellement par cette mesure, je trouve cela regrettable, notamment pour les parents finissant leur travail à un horaire imposé, après 16h30 et souhaitant tout de même pouvoir profiter de leurs enfants avant 17h45...

Si ça peut éviter pendant 1h15 d'avoir un animateur planté à la grille au lieu de s'occuper des enfants ça me semble plutôt raisonnable comme changement, ça permettra par exemple d'avoir une personne de plus pour surveiller l'étude afin de faire des plus petits groupes.

Pourquoi ne pas mettre une limite d'horaire plus étroite comme par exemple 17h15 le temps que les enfants finissent le goûter par exemple

Rendez vous médicaux très difficiles à obtenir. Inscriptions aux activités 2023-24 déjà faites, avant cette annonce

Prévision pour la rentrée de mettre notre fils à l'étude. Organisation précédente avec sortie possible uniquement à partir de 18h.

Nouvelle organisation sans impact pour nous.

La mairie peut recruter une personne ne faisant pas partie de l'équipe d'animation afin de soulager l'équipe et permettre aux enfants de pouvoir participer à leurs activités extra scolaire.

Pour nous c'est inacceptable d'accepter ces horaires de sortie. Mon fils pratiqués des activités en dehors du centre et ce sera compliqué de trouver un médecin après 17h. C'est du n'importe quoi

S'agit-il d'une décision en lien avec : une diminution de budgets? Un manque d'animateurs ?

Bonjour

Il faudrait pouvoir récupérer au moins exceptionnellement notre enfant avant 17h45 pour tout rdv médical (medecin, orthophoniste etc) car sinon ça posera problème.

Cordialement

Il me semble qu'une heure de plus de collectivité n'est pas anodine pour un enfant de moins de dix ans. Je ne comprend pas cette décision, plus confortable sans doute pour l'organisation de la collectivité, mais en aucun cas pour les enfants et leur famille.

Je propose aussi que le centre de loisirs (a vec le tarif que nous payons) propose un gouter équilibré aux enfants. C'est inadmissible ,qu'avec le tarif que nous payons, que la mairie ne propose pas de gouter...

Si un compromis doit être fait, essayer de faire l'exemption de cette règle le mercredi et vendredi

Merci à vous de prendre en charge ce point :)

Ne pas effectuer ce changement serait le plus simple pour tout le monde !

Je comprends qu'il soit contraignant de laisser un animateur à l'entrée en permanence mais il y a d'autres moyens de régler cette difficulté : interphone téléphone récupération des enfants à l'entrée du bâtiment etc.

Nous venons en général autour de 17h15 les chercher et impossible pr nous d'être là à 16h30. 30mn de plus ts les jours ça fait bcp pr les enfants. Notre fille avait une activité à 17h30 le lundi, elle va donc devoir arrêter ! Nous ne comprenons pas ce changement d'horaires.

Nous ne comprenons pas pourquoi la mairie décide seule, sans concertation, sur des sujets impactant nos quotidiens déjà compliqués et ceux de nos enfants. C'est la base pourtant d'associer les usagers des services publics ! idem, cette décision aurait dû être concertée avec les association sportives, culturelles, MJC, conservateur, etc de la Palaiseau. La mairie préfère mettre de l'énergie à déminer à posteriori des décisions mal pensées que de prendre le temps de dialogue. Bref, une gestion des administrés dans les conflits.

Prenez en considération que certains parents on juste besoin de quelques minutes de garde et que nous voulions pas forcément qu'on oblige nos enfants à rester 1h15 alors que ce n'est pas nécessaire. Par ailleurs, j'aime pas me retrouver à attendre mon fils parce qu'on est trop de parents à vouloir les récupérer en même temps. Organiser une fourchette en cas de rdv ou d'activités périscolaire... ça va enclencher plus de travail pour les professionnels alors qu'ils sont déjà occupé avec les enfants surtout qu'ils sont en sous effectif la majorité du temps. Engagez plus de personnel serait une très bonne alternative. Augmentez le salaire pour une meilleur attractivité de l'emploi aussi.

Engagez des assistants d'éducation pour les temps d'études permettez de libérer ceux qui ne sont pas spécialisé dans l'encadrement des études. Certains enfants sont là depuis tôt le matin je doute que leur prolonger leur temps de présence dans l'établissement soit bienveillant et non nuisible.. retirer notre liberté de récupérer notre enfant quand on peut c'est de l'abus et c'est une proposition de mauvais goût. Pour ma part j'ai été choqué de cette mise en place, de cette prise de décision . Merci de faire ce sondage pour que les parents puissent aussi donner leur avis et exprimer leur désaccord.

Peut être que 17:30 serait mieux

Inadmissible de nous imposer cela sans même concerter personne...

Si nous devons récupérer notre enfant avant 17h45, devons-nous le justifier ?

La manque de concertation m'est assez insupportable

Indispensable de garder de la flexibilité. 17h30 serait plus acceptable.

Les inscriptions sont déjà faites pour les activités périscolaires et il n'est pas possible de changer les horaires après coup. Inadmissible d'être mis sur le fait accompli sans avoir consulté ni les associations ni les parents de quelque façon que ce soit...

L'heure de sortie est repoussée de 1h15 sans prendre en compte l'avis des parents. Les raisons de ce changement pas clairement indiqués. Je récupère souvent mes enfants avant 17h45, j'apprécie d'avoir cette possibilité et souplesse. L'année prochaine les 2 sont inscrits à 17h45 à une activité extrascolaire, cela va être compliqué avec ce changement d'horaires. Il faut absolument revoir ce sujet

Le système de centre loisirs est à revoir que ce soit au niveau des activités prévues et les horaires qui nous sont imposés sans avis préalable

Bonjour oui ça serait bien que nous puissions récupérer à tout moment nos enfants pour des rdv ou autres. Merci

Cela impose aux enfants des journées plus longues, ce qui peut entraîner une fatigue supplémentaire. Personnellement, notre planning professionnel est assez conséquent et nous étions heureux de pouvoir lorsque nous en avons la possibilité, de récupérer notre fille plus tôt afin de profiter d'elle et lui alléger certaines journées.

Un horaire à 17h30 serait un bon compromis. Et une souplesse en cas de rdv médical, en faisant confiance aux parents pour ne pas aviser

J'étais à la réunion du centre ... ils ne l'ont pas fait de gaieté de cœur, ils n'ont juste pas le choix face à la pénurie de recrutement ... ils n'ont pas de candidats malgré les efforts pour rendre les postes plus pérennes et attractifs !

Je vois que l'absence de concertation est devenue la norme... Il s'agit d'enfant. Il est impératif de le prendre en considération, l'amplitude (trop large tous les jours)

Pourquoi proposer une exception pour les enfants ayant une activité extrascolaire et pas pour les enfants qui rentrent chez eux entre 16h30 et 17h45? Certains enfants sont déjà très fatigués par leur journée d'école (travail et collectivité) et leurs parents se sont organisés pour venir les chercher tôt au centre (qd ils ne peuvent pas venir à 16h30 à l'école) afin de limiter leur temps de collectivité et de leur permettre de faire leurs devoirs tranquillement à la maison quand ils en ont. Ces enfants ont également le droit d'être pris en compte!

La solution alternative d'inscrire les enfants à l'étude (afin de faciliter le temps à la maison après 18h) n'est pas non plus réaliste pour ces enfants puisque dans notre école les enseignants nous disent qu'il faut contrôler (voir terminer) les devoirs avec l'enfant à son retour à la maison car tout n'est pas fait à l'étude. Je n'imposerai pas à mon enfant "journée d'école" + "étude" + "devoirs à la maison".

Proposition alternative si la mairie ne souhaite pas revenir sur sa décision : avancer l'heure possible pour chercher les enfants à 17h15, cela permet que le goûter se passe plus tranquillement mais permet aux enfants qui en ont besoin de partir à une heure raisonnable.

Renoncer à cette décision

-Décision prise unilatéralement sans concertation des parents d'élèves, après toutes les grèves de périscolaires subies en particulier cette année nous regrettons de n'avoir eu aucune explication sur éventuelles problématiques rencontrées par le centre sur les horaires

-va pénaliser certains parents pour rdv médicaux, activités périscolaires

-va surcharger inutilement les effectifs

-dans certaines communes il y a une liaison entre le centre / associations périscolaires ; malheureusement à Palaiseau rien n'est organisé en ce sens. Donc plus de contraintes pour les parents et les enfants.

-merci pour ce sondage

Une nouvelle fois la mairie montre son incapacité à agir en partenaire et impose sa vision, nous met devant le fait accompli

C'est indispensable pour le bon fonctionnement familiale et autres qu'une organisation soit mise en place. Une séquestration sans consultation préalable ne ferait qu'engendrer des colères supplémentaires. La France n'a pas besoin de ça surtout en ce moment...

Il faudrait organiser un créneau, à 17h15 par exemple, pour permettre aux parents de récupérer leur enfant après le temps du goûter! Il y va du bien-être familial. Un peu de souplesse svp!

Il faut que la mairie arrête de pondre des choses pour nous compliqué la tâche. Ils ont été en grave tte l'année. Et ils veulent faire payer plus et l'on voit moins nos enfants. Je ne veux pas de changement dans les horaires. Mes enfants passeront Plus de 10h30 à l'école si c'est le cas. C'est énorme.

Mr le Maire il s'agit d'enfant et de nos enfants, ils ne peuvent pas être contraints à rester aux centres. Recruter des animateurs nos enfants n'ont pas à subir ! Il va donc avoir 100% d'enfants inscrits contraints à rester jusqu'à 17H45. Et très certainement une sacrée affluence à la sortie

Possibilité de négocier de récupérer les enfants à partir de 17:30

Au minimum à partir de 17h

Une proposition aux problèmes de rdv activités extra-scolaires qu'il soit possible sur inscription préalable de récupérer son enfant entre 16h45 et 17h45. Les animateurs pourraient ainsi s'organiser.

Je déplore le manque de concertation et une information trop tardive après les inscriptions des activités extra

Les contraintes ne concernent pas uniquement les rdv ou activités , ils concernent en premier lieu les horaires de travail et les temps de transports, les autres enfants du foyer... cela fait déjà beaucoup d'éléments avec lesquels il faut jongler. Nous devons pouvoir récupérer nos enfants sans contraintes supplémentaires, en fonction de nos besoins, qui ne sont d'ailleurs pas forcément les mêmes tous les jours. Merci.

Le mieux est de concerter les familles qui sont impactées et ne pas imposer

Une contrainte pour les parents ce changement d'horaires. Nous savons via les nombreuses grèves que le personnel du périscolaire n'est pas satisfaisant de leur conditions de travail. Maintenant ça sera au tour de nos enfants.

Comment se fait il que la mairie nous impose comment et à quelle heure on doit/ peut récupérer nos enfants ! Du jamais vu d'imposer cela à des jeunes enfants. Même au travail après 8 h de présence je peux partir ...

Moi ,le plus grand de ce2 , reste à l'étude et on peut le récupérer qu'a 18h15. Donc son frere de ce1 je ne peux pas le récupérer sinon ça me fait des aller-retour donc moi c'est bien comme ça je récupère les 2 en même temps

Je récupère mes enfants au alentour de 18H mais l'année prochaine j'aurai besoin de souplesse car activités extrascolaires à 17h30. Les inscriptions sont faites !

Nous faisons partie de la majorité silencieuse mais nous rappelons

- Que pour ceux qui ont été scolarisés dans les années 1990, le plan vigipirate a imposé aux parents de récupérer les enfants participant à l'étude à des heures fixes et personne ne se plaignait.

- Que pour l'organisation du Periscolaire, avoir des animateurs dédiées à l'accueil veut dire avoir moins de monde à s'occuper des enfants et donc moins d'encadrement, moins d'activité, plus de risques d'accidents etc.

- Que toute équipe a certainement besoin de s'organiser pour travailler dans de bonnes conditions et que pour la réception des enfants, le goûter et les activités, et qu'ils ont peut être mieux à faire que portier pendant toutes la soirée.

Si le centre de loisirs prévoit de changer l'horaire ils doivent mettre en place un système d'étude donc ceux qui vont à l'étude seront récupérés à partir de 17h45 et un système de garderie où là les enfants peuvent être récupérés à partir de 16h45.

Une solution d'organisation dérogatoire ponctuelle n'est pas acceptable, une durée d'accueil incompressible de 1h15 après la classe est beaucoup trop contraignante et non acceptable pour ce type de service, tant pour les enfants que pour les parents...

Besoin pour sortie 16h les mercredis

Comment une telle décision a pu être prise ...sans concertation, sans sonder les parents. Et le comble on retarde au max l'heure et la sortie des jeunes enfants. Nous avons subi le retrait de l'ATSEM. Je ne comprends pas ! Ce sont toujours des décisions pas en faveur du bien être des jeunes enfants.

Comment cela a pu passer ! sans l'avis des parents